



Formation en Communication Profonde Accompagnée

BULLETIN D'INSCRIPTION

Promotion Occitanie 2021/2022

A renvoyer à: Nathalie GRUEL – 3 route de Senebret - Kerousse – 56620 CLEGUER

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin complet accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 250€ libellé à l'ordre de Nathalie GRUEL.

Le chèque sera encaissé seulement après le premier module de la formation.

Nom Prénom

Profession..... Date de naissance

Ville et code postal

Tél Mail.....

La formation en Communication Profonde Accompagnée® s'adresse aux professionnels de la relation d'aide, ainsi qu'aux personnes en reconversion souhaitant s'y engager.

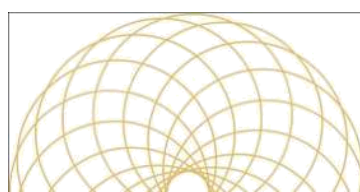
Elle s'adresse aussi aux personnes souhaitant accompagner un proche privé de parole, ainsi qu'à celles à la recherche d'une exploration intérieure approfondie.

Durant la formation un travail thérapeutique personnel est conseillé ou parfois demandé. Ce suivi est le garant d'une probité professionnelle et contribue à éviter une récupération personnelle de l'accompagnement.

Il est important d'avoir expérimenté un minimum de 3 séances de CPA pour suivre cette formation. Il vous sera indiqué les praticiens agréés dans votre région.

Entre deux modules, il est vivement conseillé aux stagiaires de pratiquer entre eux et de s'entraîner aussi souvent que possible.

L'Analyse des pratiques est demandé au minimum une fois par an (1 jour) dès lors que vous pratiquerez.





La durée de la formation est fixée à : 19 jours soit un total de 133 heures.

Coût : Module 1 : 480€ - 4 jours
Module 2 : 480€ - 4 jours
Module 3 : 480€ - 4 jours
Module 4 : 480€ - 4 jours
Module 5 : 330€ - 3 jours

Facilités de paiement possibles.

Les déplacements, l'hébergement et les repas sont à la charge du stagiaire.

Les modules 1/2/3/4 sont animés par Nathalie GRUEL, et le module 5 par Martine GARCIN.

Le module 1 a lieu du 28 au 31 octobre à Clermont-le-Fort (20mn de Toulouse).

Deux dates de module 5 seront proposées chaque année, une à Paris et une en Belgique. Ce module peut se faire à votre guise après le 1er module et jusqu'à 1 an après la fin du module 4.

La formation est organisée pour un effectif de 10 stagiaires maximum.

En dessous de six stagiaires, les dates de début de formation seront reportées à la date prévue pour le module 2 (voir dates sur sites internet www.formations-cpa.com)

A compter de la date de réception de la présente inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Pour ce faire, il en informe Madame GRUEL par mail qui lui confirmera la réception du mail en retour. Son chèque d'acompte lui sera restitué dans les plus brefs délais. Si la date de début de formation est reportée, le stagiaire inscrit bénéficie de nouveau d'un délai de 10 jours pour se rétracter, à partir de la réception de l'information du changement de date de début de formation.

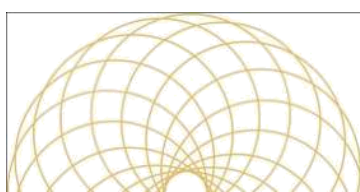
En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation de 10 jours, le chèque d'acompte sera conservé et encaissé.

En cas d'absence ou d'interruption de la formation, la totalité de la formation sera due.

Signature + « lu et approuvé » + date

Nathalie GRUEL – Siret 53335721600027
Membre d'une association de Gestion Agréée par l'Administration Fiscale
TVA Non applicable Article 293-B du Code Général des Impôts

www.omater.fr
www.formations.cpa.com



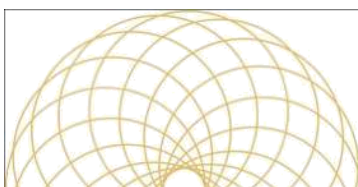


Dossier à envoyer avec le bulletin d'inscription

(Ceci n'est ni un CV ni un test. A remplir en toute décontraction. Utiliser le dos de la feuille si nécessaire)

1) PARCOURS

2) DIVERSES FORMATIONS (diplômantes ou non)





3) TRAVAIL THERAPEUTIQUE (individuel, groupe ou toute autre expérience de connaissance de soi)

4) EXPERIENCES PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLES EN LIEN AVEC LA RELATION D'AIDE

Nathalie GRUEL - 06.82.39.95.61 - Mail : ngpro56@yahoo.fr

www.omater.fr

